

Offre de service civique 2018/2019 Territoire des Vals du Dauphiné

Mission 1 : Soutien à la médiation numérique et à l'accueil

Accompagner les usagers ne sachant pas utiliser l'outil numérique, les conseiller dans leurs demandes administratives notamment sur internet : permanences au sein des locaux du Département, ou autres locaux.

Animer des ateliers sur l'accès à internet et les services numériques

Améliorer la connaissance de l'offre de service du Département et celle des institutions locales afin d'orienter plus justement le public

Mission 2 : Participer à la Lutte anti gaspi dans les collèges

Animer des sensibilisations des convives sur la lutte contre le gaspillage alimentaire de façon ludique, attractive, interactive, et faire participer les agents à ces sensibilisations, à l'aide des supports existant.

Développer et améliorer les supports et outils dans le cadre du plan de lutte contre le gaspillage alimentaire : messages institutionnels du Département à mettre en valeur. Possibilité de proposer de nouveaux supports : travail en lien avec le Service de la communication (externe).

Assurer le suivi du gaspillage dans les collèges (pesées...) la mise en œuvre du tri des déchets en fin de self (répartition des déchets dans des poubelles spécifiques...)

Accompagner les collèges dans la mise en place de dispositifs anti-gaspi (salade bar, chauffe-plat en salle...)

Accompagner les collèges volontaires à la mise en place des nouvelles actions du plan de lutte contre le gaspillage alimentaire (incitation financière des collèges rattachés à une CMC à moduler les commandes...).

Evaluation des actions de lutte contre le gaspillage mises en place auprès des collégiens, agents, personnels de l'Education nationale (questionnaires...)

Conditions :

- ✓ Durée : 8 mois (novembre 2018 à juin 2019)
- ✓ Engagement : 28h par semaines sur 4 jours
- ✓ Indemnité mensuelle : 107.58 € versés par le Département et 472.97 € versés par l'Etat
- ✓ Age : entre 18 et 25 ans
- ✓ Etre français ou disposer d'un titre de séjour
- ✓ Pas de pré-requis de diplôme ou de formation
- ✓ Prise en charge de 50% de l'abonnement du transport en commun
- ✓ Aide de 500€ pour passer le permis de conduire

Lieu : Direction territoriale des Vals du Dauphiné, 2 rue de l'Oiselet, La Tour du Pin

Personne à contacter : Christophe Sauer, christophe.sauer@isere.fr , 04 26 73 06 00

Information collective le mercredi 5 septembre à 10h, Maison du Département,

18 avenue Frédéric Dard, Bourgoin-Jallieu Téléphone : 04 26 73 05 00

30 postes en Isère : Informations : www.isere.fr